



DECISION DU PRESIDENT N° 2021 – 76 DU 25 MARS 2021

OBJET : MARCHE N°2020DTM01L5 « Rénovation du dépôt de bus de Bon Encontre » - Lot n°5
« Electricité courants forts/courants faibles » - Acte modificatif en cours d'exécution n°1

Exposé des motifs

Le marché 2020DTM01 a pour objet les travaux de rénovation du dépôt de bus de Bon Encontre. Le lot n°5 a pour objet les prestations d'électricité (courants forts/courants faibles).

Le présent marché public a été notifié le 14 octobre 2020 à l'entreprise BADIE - 11, avenue Pierre Mendès France - 47400 TONNEINS - N° Siret : 726 350 093 00019 - pour un montant de 37 888,80 € HT soit 45 466,56 € TTC.

Le présent acte modificatif en cours d'exécution a pour objet la réalisation de prestations supplémentaires.

Désignation	Incidence financière
Eclairage atelier	+ 3686,20 €
Reprise éclairage extérieur depuis TGBT existant	+ 1390,76 €
Création de chemins de câbles + dévoiement de câbles existants	+ 3260,17 €
Création coffret 4PC dans atelier	+ 458,00 €
Reprise algéco existant	+ 849,25 €
Eclairages de sécurité supplémentaires : Complément BAES salle de repos R+1	+ 130,34 €
Eclairage de sécurité atelier	+ 1747,44 €
Montant total des prestations supplémentaires	11 522,16

Le présent acte modificatif en cours d'exécution a également pour objet la suppression d'une prestation prévue dans le marché initial :

Désignation	Incidence financière
69 - ETANCHE F Led 1500mm 49.5 W 6300 lm + CONNEXION RAPIDE MURAUX >	-688,08 €
70 - SUSP TUB TUTTO LED 55W 4885 Lm 840 BE IP43 IK09 650° IRC>80 OPALE	-704,55 €
59 - COFFRET MULTIPRISES LEG059865	-780,80 €
Montant total des prestations en moins-values	- 2173,43 €

Il en résulte un acte modificatif en cours d'exécution du contrat d'un montant de 9348,73 € HT, soit 11 218,47 € TTC, portant le nouveau montant du marché à 47 237,53 € HT soit 56 685,04 € TTC, représentant une augmentation de 24,67 % par rapport au montant initial du marché.

Cadre juridique de la décision

VU les articles L2194-1 et R. 2194-1 à R. 2194-9 du code de la Commande Publique,

VU l'article 1.2 de la délibération du Conseil d'Agglomération d'Agen, en date du 16 Juillet 2020, donnant délégation permanente au Président, pour prendre toute décision concernant les avenants aux marchés publics sans limitation de montant (*y compris pour les marchés formalisés*) et quel que soit le pourcentage d'augmentation de l'avenant, même lorsque celui-ci entraîne une augmentation du montant initial supérieure à 5%.

VU l'arrêté n°2020-AG-26 en date du 17/07/2020 donnant délégation de fonction à Madame Clémence BRANDOLIN ROBERT, Représentant du pouvoir adjudicateur,

Considérant l'exposé ci-dessus, le Président

DECIDE

1°/ DE VALIDER L'ACTE MODIFICATIF EN COURS D'EXECUTION N°1 AU MARCHÉ 2020DTM01L5 « RENOVATION DU DEPOT DE BUS DE BON ENCONTRE » - LOT « ELECTRICITE » - POUR UN MONTANT DE 9348,73 € HT. LE PRESENT ACTE MODIFICATIF PORTE LE NOUVEAU DU MARCHÉ A 47 237,53 € HT (SOIT 56 685,04 € TTC) ET REPRESENTÉ UNE AUGMENTATION DE 24,67 % PAR RAPPORT AU MONTANT INITIAL DU CONTRAT.

2°/ DE SIGNER LEDIT ACTE MODIFICATIF EN COURS D'EXECUTION AVEC L'ENTREPRISE BADIE - 11 AVENUE PIERRE MENDES FRANCE - 47400 TONNEINS - N° SIRET : 726 350 093 00019.

3°/ DE DIRE QUE LES CREDITS SONT PREVUS AU BUDGET 2021

Le Président
certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de
cet acte
informe que la présente décision peut faire l'objet d'un
recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à
compter des formalités de publication et de transmission
en Préfecture

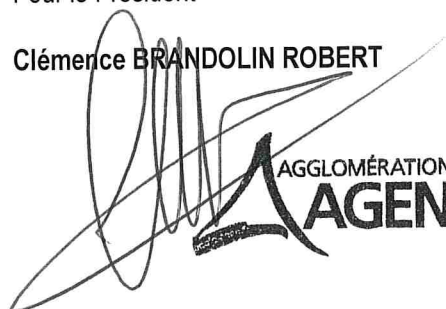
Affichage le 01/04/2021

Télétransmission le 01/04/2021

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme
Pour le Président

Clémence BRANDOLIN ROBERT



AGGLOMÉRATION
AGEN